

Compte rendu de la Réunion du 24 octobre 2022

Présents: Noël Sant Andréa, Maurice Ruin, Jacques Combet, Geneviève Crémilleux, Muguette Lys.

Excusée: Janine Martin

En premier lieu: élaboration d'un règlement intérieur.

DISCUSSION: le premier sujet abordé à la demande de tous:

la Circulation, point noir de St Jean d'Arvey : quelles solutions ?

A - faire respecter le 30 km/heure.

Pour cela, de nombreuses remarques et propositions ont été faites:

1/ ● chicanes amovibles (l'hiver pour laisser passer le chasse-neige) / écluses routières- passages alternés; Les chicanes relevant de la compétence de l'Équipement, nécessité de se défendre pour que des chicanes soient acceptées sur la départementale.

● Radars mobiles, intervention des gendarmes pour des contrôles de vitesse plus fréquents.

● feux intelligents (?) feux au tunnel pour les bus et les camions

Envisager des tracts, des manifestations, des articles de presse pour créer un rapport de force contre la vitesse.

2/ ● mettre des panneaux aux intersections pour rappeler la priorité à droite.

3/ ● trottoirs- tracer des trottoirs à la peinture pour les piétons (sécurité)

4/ ● horaires de bus en plus des horaires scolaires qui sont inadaptés aux personnes âgées (trop tôt ou trop tard)

De **petits bus** au lieu des gros bus, ils seraient plus confortables et plus maniables dans les virages de la D 912.

5/ ● Covoiturage et T A D . Le covoiturage est compliqué pour les gens des hameaux éloignés. Il faudrait développer le TAD transport à la demande allant jusqu'aux centres commerciaux ou directement à Chambéry Egalement développer le covoiturage pour les personnes qui travaillent.

6/ ● Remarques sur ces thèmes de mobilité et de sécurité: problème de la neige pour les gens de Lovettaz et problème des enfants sortant du car qui ne sont pas assez protégés.

7/ ● Recommandation: développer les passages et sentiers piétons.

8/ ● Aménager la route en haut de Salins (un carrefour) afin de faciliter, rendre plus visible et sécuriser l'accès à la salle des fêtes qui est un équipement public donc accessible à tous sans danger